

Bureaucratie et découragement : la réponse absurde de la PPL Valletoux

À la veille de la mobilisation des médecins libéraux, SOS MÉDECINS FRANCE partage le ras-le-bol de la profession face au dépeçage par étapes de la médecine libérale, dont la proposition de loi Valletoux est le dernier épisode en date.

« *Les patients qui se trouvent en carence de médecin : à SOS, nous connaissons.* » déclare Jean-Christophe Masseron, le président de SOS MÉDECINS FRANCE. « *Nous apportons une réponse multimodale H-24, 365 jours par an (visite, consultation, téléconsultation). SOS MÉDECINS connaît donc le désarroi des patients et de ce point de vue partage le constat des députés, mais nullement la réponse apportée* ».

« *La proposition de loi de Monsieur Valletoux, c'est rajouter de la bureaucratie et décourager les professionnels. Donc elle échouera* » déclare Serge Smadja, secrétaire général de SOS MÉDECINS FRANCE.

Le renforcement des Conseils territoriaux de santé (CTS) qui s'ajoutent aux CPTS, au SAS et à l'enchevêtrement de toutes les autres instances va créer une inflation de paperasse et de réunion qui n'est susceptible de régler aucun problème.

Les obligations que le texte crée pour les libéraux vont aggraver le découragement des confrères et le tarissement des vocations.

Le texte, de plus, ne dit rien sur la visite médicale à domicile, qui est pourtant l'acte irremplaçable pour les patients qui ne peuvent se transporter, souvent ceux qui ont un accès aux soins le plus difficile.

SOS MÉDECINS FRANCE solidaire des confrères et des patients

Bref, tout est pris à l'envers. SOS MÉDECINS FRANCE exprime son soutien aux confrères qui seront mobilisés ce vendredi 9 juin. Mais aussi aux patients confrontés à un manque d'offre médicale, et à une réponse politique inappropriée à ce stade.

De son côté, SOS MÉDECINS FRANCE développe des solutions concrètes en ouvrant de nouvelles structures, en étendant le territoire des structures existantes, et en déployant l'ouverture d'antennes dans des zones sous-dotées.

« *Nos associations continuent à innover, à contribuer aux soins non programmés (leur cœur de compétence), à coopérer positivement avec les différents services publics. Mais un désengagement est à craindre, tant la lassitude et la colère sont grandes, face aux décisions publiques* », conclut Jean-Christophe Masseron.

Dr Jean-Christophe Masseron
Président

Dr Serge Smadja
Secrétaire général



A propos de SOS MÉDECINS FRANCE :

SOS MÉDECINS FRANCE est une fédération qui rassemble 64 associations autour d'un objectif commun : le développement d'un réseau de permanence de soins et de soins non programmés en France dans un esprit de coopération et de service à la population. SOS MÉDECINS FRANCE est le premier réseau d'urgence et de permanence de soins en France : 6,3 millions d'appels traités, 2,6 millions de visites à domicile, 1,1 million de consultations et une disponibilité des équipes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.